



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Etiquetage bien-être animal

Question écrite n° 5447

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la mise en place d'un étiquetage sur le bien-être animal pour les produits d'origine animale. Les Français souhaitent plus de transparence sur les produits alimentaires qu'ils achètent et consomment. Ils sont également très attachés aux conditions de vie des animaux d'élevage. Outre le besoin de connaître la provenance des produits d'élevages, ils sont particulièrement sensibles et demandeurs d'information *via* l'étiquetage des produits sur le bien-être animal. Certains produits issus des volailles et du porc indiquent ces données en présentant notamment le mode d'élevage, le bien-être de l'animal de la naissance à l'abattoir. Aussi, elle lui demande s'il compte soutenir et encourager ces démarches.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Carel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5447

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1298

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)